

---

pouvons agir efficacement. Nous devons arrêter un ensemble assez sélectif de buts et d'objectifs en matière de politique étrangère. Face à l'éventail que j'ai évoqué au début, il serait tout à fait exagéré que le Canada, décrit comme étant une puissance moyenne, bien que je ne sache pas tout à fait ce qu'il faut entendre par cette expression, veuille s'engager sur tous les fronts, cherche à intervenir dans tous les secteurs et en fin de compte s'éparpille tellement qu'il perde toute efficacité.

Nous devons choisir d'abord les domaines où il est important que nous fassions sentir notre présence et que nous exprimions nos vues, mais également où nous avons, pour utiliser le langage de la diplomatie, la possibilité d'infléchir le cours des événements. Dans le cas du Moyen-Orient, nos possibilités d'intervention découlent de deux sources qui, à l'analyse, se résument à une seule. On nous considère généralement comme des observateurs qui ont une vue équilibrée de la situation. Nous ne nous sommes pas engagés si avant d'un côté ou de l'autre que nous ayons perdu la possibilité de parler aux deux camps en amis. Cette situation n'est évidemment pas étrangère au fait que nous soyons à l'avant-garde des activités de maintien de la paix dans le monde. Si je mentionne ce fait, c'est parce qu'il est central à la politique étrangère du Canada. Au cours des ans, la question a souvent été posée. Est-ce là un rôle approprié pour le Canada? Nous nous sommes penchés sur cette question à diverses reprises et chaque fois nous avons conclu que ce rôle convient non seulement à nos capacités mais à notre caractère. Je crois que les Canadiens tirent satisfaction du fait que nous puissions consolider nos engagements à l'égard de la paix et de la sécurité dans le monde en mettant nos militaires au service de la stabilité dans les régions troublées, et non de l'agression. Il en est résulté que nous sommes très respectés, au Moyen-Orient, par exemple, et dans d'autres régions où nos antécédents au titre du maintien de la paix sont bien connus. Je suis d'avis qu'il nous faut continuer d'oeuvrer dans ce sens.

Bon nombre de personnes m'ont demandé au cours des dernières semaines quelle contribution nous apporterions au maintien de la paix en Rhodésie ou ailleurs en Afrique australe. Je leur réponds qu'en principe le Canada devrait être prêt à participer à toute activité de maintien de la paix qui s'imposera. Avant de nous engager, il nous faut cependant déterminer si l'activité proposée sera efficace de façon à ce que nous ne jouions pas le rôle de tampon entre Noirs et Blancs en Rhodésie, par exemple. Ce n'est pas là un rôle que j'envisage avec enthousiasme et j'en ai d'ailleurs fait part au Secrétaire général des Nations Unies, au ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, M. Owen, et à d'autres personnes qui m'ont interrogé sur les intentions du Canada. Cependant, si nous croyons pouvoir participer efficacement au maintien de la paix, soit en Rhodésie, soit en Namibie, je puis vous dire que nous étudierons certainement cette possibilité dans un esprit positif.

Je crois par ailleurs important, à la lumière de mes commentaires précédents au sujet des Nations Unies, que l'ensemble des membres précisent davantage le mandat du maintien de la paix. Dans l'état actuel des choses, il est toujours difficile — et l'on peut même dire désagréable à la lumière de l'expérience passée — d'obtenir qu'une force de maintien de la paix intervienne dans une région particulière ou même qu'on s'entende sur la nécessité d'y intervenir. Nous faisons valoir depuis quelque temps que

---